



Strasbourg, 18 décembre 2017

CAHROM (2017)32

14^e REUNION DU COMITÉ AD HOC D'EXPERTS SUR LES QUESTIONS RELATIVES AUX ROMS ET AUX GENS DU VOYAGE¹ (CAHROM)

RAPPORT DE RÉUNION ABRÉGÉ

tel que soumis au GR-SOC pour consideration lors de sa réunion du 18 janvier 2018

**Site du CAHROM: www.coe.int/cahrom
Adresse email du CAHROM: cahrom@coe.int**

Document préparé par le Secrétariat
Direction Générale Démocratie - DGII

¹ Les termes « Roms et Gens du voyage » utilisés au Conseil de l'Europe englobent la grande diversité des groupes concernés par les travaux du Conseil de l'Europe dans ce domaine : d'une part, a) les Roms, les Sintés/Manouches, les Calés/Gitans, les Kaalés, les Romanichels, les Béash/Rudars ; b) les Égyptiens des Balkans (Égyptiens et Ashkali) ; c) les branches orientales (Doms, Loms et Abdal) ; d'autre part, les groupes tels que les Travellers, les Yéniches et les personnes que l'on désigne par le terme administratif de « Gens du voyage » ainsi que celles qui s'auto-identifient comme Tsiganes. Ceci est une note de bas de page explicative, et non pas une définition des Roms et/ou des Gens du voyage.

I INTRODUCTION

1. Le Comité ad hoc d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage (CAHROM) a tenu sa 14ème réunion à Strasbourg du 24 au 27 octobre 2017. La réunion est présidée par M. Branko Sočanac (Croatie), président du CAHROM, et par Mme Tatjana Andjelić (Monténégro), vice-présidente du CAHROM. L'ordre du jour, tel qu'adopté par le Comité, figure à l'Annexe du présent rapport. La liste des participants est disponible auprès du Secrétariat.

II REPRESENTATION PAR GENRE

2. Lors de cette réunion du CAHROM, les 38 Etats membres présents sont représentés par 21 femmes et 17 hommes, respectivement 55,3% et 44,7%.

III POINTS DISCUTES ET DECISIONS PRISES

Le Comité

3. **prend note** de l'intention de la Directrice de la gouvernance démocratique et de la lutte contre les discriminations (DG II - Démocratie), suite au récent rattachement de l'équipe Roms et Gens du voyage au sein de sa direction, d'améliorer la coopération avec d'autres secteurs, y inclus les organes de suivi (l'ECRI, la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales et la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires), l'unité SOGI, le mouvement contre la haine, le programme des cités interculturelles et le service de la gouvernance démocratique ;

4. **prend note** de l'adoption par le Comité des Ministres le 17 octobre 2017 de la Rec/CM (2017)10 sur l'amélioration de l'accès à la justice pour les Roms et Gens du voyage en Europe et de l'approbation par le GR-SOC du projet de mandat du CAHROM 2018-2019 ;

5. **prend note** des résultats de l'examen à mi-parcours du cadre de l'UE pour les stratégies nationales d'intégration des Roms, présenté par une représentante de la Commission européenne, Unité des politiques de non-discrimination et de coordination des Roms (DG Justice) ; du fait que la prochaine plateforme de l'UE pour l'inclusion des Roms, qui se tiendra à Bruxelles à la fin du mois de novembre 2017, sera axée sur « la transition de l'éducation à l'emploi » ; et du fait que la Commission européenne a décidé de prolonger le soutien financier au programme commun CdE/CE sur l'accès à la justice des femmes issues des communautés roms et gens du voyage ("JUSTROM") au-delà de la fin mars 2018 et que cette décision figurait des le programme de travail 2018 du programme Droits, égalité et citoyenneté approuvé en octobre 2017 et que la décision officielle des États membres de l'UE devrait être adoptée d'ici la fin de 2017 ;

6. **prend note** de l'adoption par le Parlement européen le 26 octobre 2017 du rapport de la députée européenne Soraya Post intitulé *"Les droits fondamentaux dans l'intégration des Roms dans l'UE: lutter contre l'antitsiganisme"*, appelant la Commission européenne et les États membres de l'UE à placer la lutte contre l'antitsiganisme à l'avant-garde des efforts en faveur de l'inclusion sociale et économique des Roms; à mettre l'antitsiganisme au cœur du Cadre de l'UE pour les Roms après 2020; à créer des commissions de vérité européennes et nationales; à intensifier le suivi des programmes de l'UE et s'assurer que ces programmes aient un impact sur les Roms ; et à éduquer la société majoritaire à la lutte contre les stéréotypes à l'encontre des Roms ;

7. **prend note** des priorités de l'OSCE/BIDDH présentées par la conseillère principale par intérim du Point de contact pour les questions relatives aux Roms et aux Sintis (CRRSI), à savoir le manque de documents d'identité, la jeunesse Rom, la participation politique des Roms et la mémoire de l'Holocauste des Roms en coopération avec l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (IHRA) et son Comité sur le génocide des Roms ; **salue** la coopération étroite entre l'OSCE/BIDDH et le Conseil de l'Europe sur des priorités thématiques partagées en Ukraine ;

8. **prend note** des derniers développements concernant l'Institut européen des arts et de la culture roms (IEACR) tel que présentés par le Président du Conseil d'administration de l'IEACR ;
9. **a un échange de vues** avec la présidente du Forum européen des Roms et des Gens du voyage (FERV) et souhaite recevoir le plan de travail et la liste des priorités du FERV ;
10. **prend note** des évolutions de la politique à l'égard des Roms au niveau national présentées par les membres du CAHROM au titre de la Fédération de Russie, de la Slovénie et de la Suède ainsi que de la contribution écrite soumise par le membre du CAHROM au titre de la Turquie ;
11. **prend note** du programme de la prochaine visite thématique du CAHROM sur l'enseignement de l'histoire des Roms, y compris l'Holocauste des Roms, dans les manuels et les programmes scolaires, qui se tiendra à Košice du 7 au 9 novembre 2017, présenté par le membre du CAHROM au titre de la République slovaque ;
12. **prend note** de la mise à jour, par le membre du CAHROM au titre de la République tchèque, concernant les développements récents relatifs à la ferme porcine à Leti, près de Písek, construite sur le site d'un ancien camp de concentration, et **se félicite** du fait que le 21 août 2017, le gouvernement tchèque ait approuvé l'achat de la ferme porcine et de sa destruction et qu'il ait décidé de confier l'intendance des sites commémoratifs du Leti et de Hodonín au Musée de la culture rom ;
13. **entend** un exposé sur les *Roms pendant la Première Guerre mondiale* du membre du CAHROM au titre de la Serbie ; **prend note** de sa proposition d'organiser une exposition photographique sur les Roms pendant la Première Guerre mondiale et **charge le Secrétariat** d'étudier la possibilité d'organiser une telle exposition en marge de la 16e réunion plénière du CAHROM qui se tiendra à Strasbourg en octobre 2018 ;
14. **prend note** que le mandat du CAHROM pour 2018-2019, tel qu'approuvé par le GR-SOC, inclue la rédaction d'une recommandation du CM sur l'inclusion de l'enseignement de l'histoire des Roms, y compris l'Holocauste des Roms, dans les manuels et les programmes scolaires ;
15. **prend note** des informations écrites fournies par l'Observateur permanent du Canada auprès du Conseil de l'Europe suite aux préoccupations exprimées par la Commissaire adjointe aux droits des minorités de Hongrie concernant le contrôle avant embarquement des passagers internationaux, en particulier des personnes d'origine rom, à l'aéroport international Liszt Ferenc de Budapest ; **rappelle** que les membres d'ENNHRI et d'Equinet ont informé le Comité lors de la 13ème réunion du CAHROM (Prague, 31 mai-3 juin 2017) que de telles pratiques avaient également été observées dans les aéroports de Bruxelles, Londres, Paris, Vienne et Varsovie; et **convient** de garder ce point à l'ordre du jour ;
16. **prend note** d'un rapport oral du président du CAHROM sur sa participation à un Atelier sur les Roms dans les Amériques, organisé par le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les questions relatives aux minorités, qui s'est tenu à Buenos Aires (Argentine) les 20 et 21 septembre 2017, concluant qu'un plus grand partage d'expérience entre les continents serait utile, que la mise en place d'un comité intergouvernemental international tel que le CAHROM pourrait servir de source d'inspiration également au-delà de l'Europe, que l'équivalent de la campagne Dosta ! du Conseil de l'Europe pourrait être lancée dans les Amériques pour lutter contre les préjugés et les stéréotypes à l'égard des Roms; que le CAHROM devrait solliciter une participation plus régulière du Canada, du Mexique et des États-Unis à ses réunions, tous ayant un statut d'observateur auprès du Conseil de l'Europe, afin de renforcer les contacts et la coopération ; **suggère** que les textes pertinents du Conseil de l'Europe, telles que les recommandations du Comité des Ministres relatives aux Roms, soient traduits en espagnol et en portugais et communiqués aux autorités compétentes des Amériques ; **convient** d'inviter M. Fernand de Varennes, Rapporteur spécial des Nations Unies sur les questions relatives aux minorités, à la réunion du CAHROM de l'automne 2018 ;

17. **examine** en sessions parallèles les quatre rapports thématiques du CAHROM, notamment sur la protection, la préservation et l'enseignement des langues parlées par les Roms, les Sintés, les Kaalés et les Yéniches, y compris les moyens de faire face à l'opposition des communautés traditionnelles d'avoir leur langue écrite et enseignée (suite à une visite thématique à Graz, Autriche, les 29-31 mars 2017) ; sur les défis et les meilleures pratiques dans la mise en œuvre des stratégies d'inclusion des Roms, y compris les mécanismes pour résoudre le problème de documents d'identification personnelle et améliorer l'accès aux services sociaux (suite à une visite thématique à Kiev, Ukraine, les 26-28 avril 2017) ; sur la médiation des Roms en mettant l'accent sur les médiateurs/assistants scolaires (suite à une visite thématique à Vilnius et Panažėvis, Lituanie, les 25-27 avril 2017) ; et sur la situation des groupes de Roms de l'Est (Roms de Turquie et Caucase du Sud, Lom/Bosha/Posha, Dom/Garachi/Karachi et Abdal) et les réponses politiques à leurs besoins (suite à une visite thématique à Tbilissi, Géorgie, les 21-23 juin 2017) ; **approuve** les conclusions des rapports thématiques présentées à la réunion ; **charge le Secrétariat** de transmettre les rapports aux pays d'accueil et partenaires concernés pour leur donner la possibilité d'introduire les dernières modifications factuelles d'ici à la mi-novembre 2017 puis de transmettre la version finale des rapports thématiques au comité pour approbation écrite avant le 20 décembre 2017 ;

18. **prend note** du document d'analyse préparé par le Secrétariat suite aux réponses reçues à un questionnaire sur l'impact, les résultats et le suivi des visites thématiques et des rapports du CAHROM pour la période 2012-2017 ; **convient** de soumettre toute information supplémentaire au Secrétariat d'ici la mi-novembre 2017 ; et **propose** d'attirer l'attention du Comité des Ministres, par le biais du GR-SOC, sur la publication de ce document d'évaluation sur le site web du CAHROM ;

19. **approuve** une liste de sujets proposés pour des visites thématiques en 2018 et 2019, sous réserve de l'adoption par le Comité des Ministres du Programme et du budget 2018-2019 du Conseil de l'Europe ; **prend note** des nombreuses manifestations d'intérêt en tant que pays partenaires pour les visites thématiques proposées et **convient** que dans le cas où il y aurait plus que six demandes de pays partenaires, le Bureau du CAHROM prendrait la décision finale concernant la composition du groupe thématique ;

20. **a un échange de vues** avec les entités du Conseil de l'Europe, les organes de suivi et les rapporteurs sur les questions relatives aux Roms désignés au sein d'autres comités intergouvernementaux², ainsi qu'avec des observateurs internationaux du CAHROM, tels que le HCDH, sur les développements récents et les rapports à venir, ainsi que des préoccupations soulevées dans des rapports de suivi ou des enquêtes récents, tels que la ségrégation scolaire, les expulsions, le manque de participation et de représentation politiques, le manque de documents d'identité ou le discours de haine ; **prend note** des principales conclusions et recommandations de la Conférence internationale "Les Roms et les LGBTI - au carrefour de la discrimination" qui s'est tenue à Strasbourg le 9 juin 2017 ; et **prend note** qu'un projet concernant des microcrédits pour les Roms pourrait être soutenu par la Banque de développement du Conseil de l'Europe (CEB) ;

21. **a un échange de vues** avec le rapporteur ad hoc de la 4e réunion du Dialogue du Conseil de l'Europe avec la société civile des Roms et des Gens du voyage (Strasbourg, 18-19 septembre 2017) sur les principales conclusions et recommandations résultant de cette réunion portant sur la transition de l'éducation vers l'emploi ; **prend note** du fait que la Commission européenne et le Conseil de l'Europe ont priorisé ce sujet en 2017, offrant ainsi des opportunités de synergies ; **prend note** du fait que l'écart de

² Sont présents et prennent part à cet échange: le Bureau du Commissaire aux Droits de l'Homme, l'Assemblée Parlementaire ; le Chargé de liaison de l'Alliance européenne des villes et des régions pour l'inclusion des Roms et des Gens du voyage ; la Banque de développement du Conseil de l'Europe (CEB) ; le Secrétariat de la Plateforme européenne de cohésion sociale (PECS) ; un membre du comité d'experts de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires ; le Secrétariat de l'ECRI ; l'Unité de l'égalité des sexes ; l'unité SOGI ; la Division de la liberté d'expression et des médias ; le Département de la jeunesse et le Rapporteur sur les questions relatives aux jeunes Roms du Conseil consultatif pour la jeunesse (CCJ).

chômage entre les Roms et les non-Roms semble être le plus important parmi les jeunes³; **prend note** des neuf recommandations spécifiques issues de la 4ème réunion du Dialogue; **convient** d'assurer un suivi en mettant le sujet à l'ordre du jour de sa prochaine réunion et en répondant aux recommandations lors des futures visites thématiques du CAHROM ; **prend note** des informations fournies par le président du CAHROM selon lesquelles la Croatie, sous l'égide de sa prochaine présidence du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, accueillera un séminaire international sur la transition de l'éducation à l'emploi sur les îles Brijuni à la fin de septembre 2018 ;

22. **entend** une représentante du PNUD présenter certaines conclusions d'une enquête régionale de 2017 basée sur des micro-récits intitulée « *Roms rapatriés dans les Balkans occidentaux: - pas de place pour nous ni ici ni là* » ; **prend note** des informations fournies par le représentant du HCR et par plusieurs membres du CAHROM sur la situation des rapatriés roms en Serbie et dans d'autres pays des Balkans occidentaux, ainsi que sur les accords de réadmission et les mesures d'assistance mises en place pour faciliter l'intégration des rapatriés ;

23. **entend** une présentation d'une chercheuse principale du Centre européen pour les droits des minorités (ECMI) intitulée "*Les Roms: une catégorie ethnique ou sociale?*", qui aborde les différents types de vulnérabilité ainsi que divers concepts du statut de minorité dans les Etats membres du Conseil de l'Europe ;

24. **élit** pour 2018 Mme Tatjana ANDJELIĆ (Monténégro) en tant que Présidente, M. Ján HERO (République slovaque) en tant que Vice-président et M. Manuel DEMOUGEOT (France) en tant que troisième membre du Bureau ; **remercie chaleureusement** M. Branko SOČANAC (Croatie) pour son engagement en tant que président du CAHROM en 2016 et 2017 ;

25. **reconduit** Mme Henna HUTTU (Finlande) en tant que Rapporteuse pour l'égalité entre les femmes et les hommes et **nomme** Mme Merita XHAFAJ (Albanie) comme suppléante ; **reconduit** M. Stanko Baluh (Slovénie) en tant que Rapporteur pour la jeunesse rom et **désigne** M. Nicolae RADIȚA (République de Moldova) comme suppléant ; **renomme** M. Martin MARTÍNEK (République tchèque) en tant que Rapporteur pour les enfants roms et **désigne** Mme Sophie HEEGAARD-SCHROETER (Suisse) comme suppléante ; **désigne** M. Andrès ZANZI (Suède) comme Rapporteur pour l'antitsiganisme et les crimes motivés par la haine et **nomme** Mme Hilary PATEL (Royaume-Uni) comme suppléante ; **désigne** Mme Linda Niki VOLOSINOVSKY (Hongrie) comme Rapporteuse sur le rôle des autorités locales et régionales et **désigne** M. Martijn KRAAIJ (Pays-Bas) comme suppléant ;

26. **remercie** la Représentation permanente de la Turquie et la représentante de l'association Zero Discrimination d'avoir inauguré l'exposition de photos "*Avez-vous un rêve?*" "*Je ne sais pas ...*" - *Dom et Abdal de Syrie à Gaziantep*";

27. **remercie** les autorités grecques, en particulier le nouveau Secrétariat spécial pour les Roms, pour leur proposition d'accueillir la prochaine réunion du CAHROM et **propose** de tenir sa 15e réunion à Athènes du 22 au 26 mai 2018, sous réserve de l'adoption par le Comité des Ministres du Programme et du budget 2018-2019 du Conseil de l'Europe ;

28. **propose** de tenir sa 16e réunion à Strasbourg (France) du 16 au 19 octobre 2018, sous réserve de l'adoption par le Comité des Ministres du Programme et du budget 2018-2019 du Conseil de l'Europe.

³ Dans l'enquête EU MIDIS II de 2016, les données ont révélé que la proportion de jeunes Roms âgés de 16 à 24 ans qui ne travaillent pas, ne suivent pas d'études ou de formation continue (NEET) est en moyenne de 63%. Les résultats montrent également un écart important entre les sexes, où, en moyenne, 72% des jeunes femmes roms âgées de 16 à 24 ans ne travaillent ni ne sont scolarisées.

Annexe: Ordre du jour de la 14^{ème} réunion du CAHROM, Strasbourg, 24-27 octobre 2017

Mardi 24 octobre 2017

- I. OUVERTURE DE LA 14^{ème} RÉUNION DU CAHROM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- II. ÉCHANGE SUR LES ÉVOLUTIONS RÉCENTES ET LES PRIORITÉS À VENIR AUX NIVEAUX INTERNATIONAL ET NATIONAL
- III. MEMOIRE DE L'HOLOCAUSTE ET ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE
- IV. ÉCHANGE SUR LA SITUATION DES ROMS DANS LES ÉTATS NON-MEMBRES

Mercredi 25 octobre 2017

- V. EXAMEN DE QUATRE PROJETS DE RAPPORTS THÉMATIQUES DU CAHROM (SESSIONS DE TRAVAIL PARALLÈLES)
- VI. ÉCHANGES ET QUESTIONS OUVERTES À / EN PROVENANCE DES ENTITÉS ET ORGANISMES DE SUIVI DU CONSEIL DE L'EUROPE AINSI QUE DES MEMBRES, PARTICIPANTS ET OBSERVATEURS DU CAHROM

Jeudi 26 octobre 2017

- VII. ECHANGE DE VUES AVEC LE RAPPORTEUR AD HOC DE LA REUNION DE DIALOGUE AVEC LA SOCIETE CIVILE DES ROMS ET DES GENS DU VOYAGE
- VIII. ÉLECTIONS DU/DE LA PRÉSIDENT(E) DU CAHROM, DU/DE LA VICE-PRÉSIDENT(E) ET DU/DE LA TROISIÈME MEMBRE DU BUREAU ET CONFIRMATION OU NOMINATION DES RAPPORTEURS POUR L'ANNEE 2018
- IX. MISE À JOUR SUR LA SITUATION ACTUELLE CONCERNANT LE RETOUR DES ROMS EN SERBIE ET DANS LES AUTRES RÉGIONS DES BALKANS OCCIDENTAUX

Vendredi 27 octobre 2017

- X. APERÇU DU STATUT (MINORITAIRE) DES ROMS ET DES GENS DU VOYAGE DANS LES ÉTATS MEMBRÉS, AINSI QUE LA MANIÈRE DE FAIRE FIGURER LES ROMS ET LES GENS DU VOYAGE FIGURENT DANS LA CATÉGORIE DES "GROUPE VULNÉRABLES"
- XI. ARRANGEMENTS POUR LA PROCHAINE RÉUNION PLÉNIÈRE EN GRÈCE ET PROPOSITIONS POUR L'ORDRE DU JOUR
- XII. ADOPTION DE LA LISTE DES DÉCISIONS